

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

Groupement " Est "	Session 2003	<b>CORRIGÉ</b>	Tirages
<b>BEP - Secteur A - INDUSTRIEL</b>	Code examen :		
Spécialité : <b>TOUTES</b>			
Épreuve : <b>VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE</b>	Durée : 0 h 30.	Coef. : 1	Page 1/5

**Situation :**

Laurent DUPONT électrotechnicien s'est installé depuis six mois avec son amie Sophie dans un studio. Depuis peu, il a terminé son contrat de travail et il souhaite rapidement trouver un nouvel emploi. Après s'être inscrit à l'A.S.S.E.D.I.C, il décide de consulter les offres d'emploi de l'A.N.P.E.

1. – Relever le problème posé dans la situation.

**Il recherche un emploi**

**0,5 point**

1.1 – Proposer deux solutions à ce problème.

**0,5 pt x 2 = 1 point**

a) s'adresser à un organisme d'aide à la recherche d'emploi ; faire les petites annonces ; faire des candidatures spontanées ; utiliser le bouche-à-oreille ;

b) se déplacer à l'ANPE ; regarder les offres de l'ANPE sur internet ; regarder les offres de l'ANPE sur minitel.

c) s'adresser à une agence intérimaire

2. – Noter la signification du sigle suivant :

- A.N.P.E : Agence Nationale Pour l'Emploi

**0,5 point**

2.1 – Indiquer la principale mission de l'A.N.P.E.

**1 point**

**Aider à préparer la recherche d'emploi  
Proposer des offres d'emploi**

2.2 – Indiquer le rôle des A.S.S.E.D.I.C.

**1 point**

**Inscrit les demandeurs  
verse les indemnités**

2.3 – Citer 2 autres organismes auxquels il peut s'adresser pour sa recherche d'emploi.

**0,5 pt x 2 = 1 point**

- Les missions locales
- les P.A.I.O.
- les agences d'intérim
- les mairies ...

Il trouve une annonce qui correspond à son profil. Afin d'y répondre, il rédige son C.V.

Laurent DUPONT  
6 boulevard des collèges  
38230 PONT-DE-CHERUY  
né le 15/06/84 à Lyon  
N° SS : 1 84 06 69 464 102 65  
Célibataire

### FORMATION

2001 BEP Electrotechnique  
1999 Brevet des Collèges

### STAGES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

2002 CDD (6 mois), ELECTROFON Grenoble

2001 EDF-GDF, Lyon (3 semaines)  
Stage en électricité :  
- câblage d'armoires électriques  
- installation de réseaux électriques  
- installation de radiateurs électriques

2000 Supermarché SOIC, Décines (69) (2 mois)  
Manutentionnaire :  
- transport des marchandises d'un poste de stockage au point d'utilisation

### DIVERS

Langues : anglais  
Loisirs : football, cinéma, sorties en soirée

DUPONT

3. - Indiquer quatre points positifs et quatre points négatifs de ce C.V. 0,5 pt x 8 = 4 points

Points positifs	Points négatifs ou inutiles
- le CV est aéré Sont indiqués : - la situation familiale - les titres des rubriques - les dates des plus récentes aux plus anciennes - le nom des entreprises - le lieu des entreprises - la durée du stage ou de l'emploi - les tâches effectuées	Sont indiqués : - le lieu de naissance - le numéro de sécurité sociale - la signature - brevet des collègues - sorties en soirée - Ne sont pas indiqués : - le numéro de téléphone - le niveau d'Anglais

Laurent doit également rédiger une lettre de motivation qu'il devra joindre à son C.V.

- 3.1 - Proposer lui deux conseils pour rédiger cette lettre. 1 pt x 2 = 2 points

Utiliser du papier de bonne qualité, non quadrillé, de format A4, la lettre doit être manuscrite ; soigner son écriture ; laisser des marges ; aérer ; veiller à l'orthographe ; faire court, condensé, tonique ; parler de nos compétences, de nos qualités ; parler des besoins de l'entreprise ; inciter à lire le CV joint ; exprimer notre disponibilité pour donner plus d'informations.

Suite à un flash info santé sur les M.S.T., Laurent et Sophie entament une discussion sur ce sujet.

4. - Noter la signification du sigle M.S.T. 0,25 point

#### Maladie Sexuellement Transmissible

- 4.1 - Lister les 3 principaux modes de transmission des M.S.T. 0,5 pt x 3 = 1,5 point

- la voie sexuelle
- la voie sanguine
- de la mère à l'enfant

- 4.2 - Indiquer la conduite à tenir, si une personne ressent des brûlures en urinant et ne veut pas avoir de complications. Justifier votre réponse. 0,5 pt x 2 = 1 point

La personne doit aller consulter un médecin afin d'identifier la maladie et d'obtenir un traitement pour guérir.

- 4.3 - Proposer un moyen de protection pour éviter la contamination par le porteur d'une M.S.T. 0,25 point

Un préservatif

- 4.4 - Nommer la M.S.T. pour laquelle le vaccin est un moyen de prévention. 1 point

L'hépatite B

Laurent vient de recevoir sa facture d'eau.

**Annexe 1**  
**FACTURE ANNUELLE**



EXPLOITATION EST-LYONNAIS A VOTRE SERVICE :  
 31, RUE ANTOINE ROYBET 69740 GENAS - TEL: 0 810 000 777  
 - ACCUEIL TELEPHONIQUE : LUNDI AU VENDREDI : 7H30-19H30  
 SAMEDI : 9H-12H - FAX : 04 78 40 63 99  
 - ACCUEIL CLIENTELE : LUNDI AU VENDREDI : 9H00-12H ET  
 13H30-16H00 SERVICE URGENCE 7J/7 24H/24 AU 0 810 000 777

Nom du client et adresse du lieu desservi :

M. DUPONT Laurent  
 6 Boulevard des Collèges  
 38 230 PONT-DE-CHERUY

Nom et adresse du destinataire de la facture :

M. DUPONT Laurent  
 6 Boulevard des Collèges  
 38 230 PONT-DE-CHERUY

vosre référence à rappeler :

01. 234. 001. 55567002. 01112

Index et volumes		nouveau relevé		ancien relevé		consommation	
numéro de compteur	déterminés par	le 13.06.2003	relevé	le 15.06.2002	relevé		
45RZ347800		257		208		49	

Détail de votre facture						
	volume en m3	prix unitaire HT	distributeur montant HT	autres organismes montant HT	taux de TVA	sous-total HT
DISTRIBUTION DE L'EAU						
ABONNEMENT (PART DISTRIBUTEUR)			13,06		5,50 %	
CONSOMMATION (PART DISTRIBUTEUR)	49	0,2198	10,77		5,50 %	
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	49	0,1540		7,55	5,50 %	
CONSOMMATION (PART INTERCOMMUNALE)	49	0,1677		8,22	5,50 %	
CONSOMMATION (TAXE SIVOM)	49	0,1067		5,23	5,50 %	
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU (AGENCE DE L'EAU)	49	0,0293		1,44	5,50 %	
SOUS-TOTAL HT :						46,27
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES						
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	49	0,2195		10,76		
CONSOMMATION (PART INTERCOMMUNALE)	49	1,0009		49,04		
SOUS-TOTAL HT :						59,80
ORGANISMES PUBLICS						
AIDE AU DEVELOPPEMENT DES RESEAUX RURAUX-FNDAE	49	0,0213		1,04	5,50 %	
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)	49	0,3262		15,98	5,50 %	
SOUS-TOTAL HT :						17,02
SOUS-TOTAL HT PAR BENEFICIAIRE :			23,83	99,26		123,09

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX  
 SCA AU CAPITAL DE 1 207 287 340 Euros RCS PARIS B 872.026.826

détail de la TVA			détail du montant prélevé				
montant HT	taux TVA	montant TVA	total HT	total TVA	montant TTC	solde antérieur	net prélevé
63,29 €	5,50 %	3,48 €	123,09 €	3,48 €	126,57 €	0,00 €	126,57 €
59,80 €	0,00 %	0,00					830,24 F

Le règlement du service est disponible à votre agence. Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits.  
 Tout retard de paiement expose à des pénalités de retard au moins égales à une fois et demie le taux d'intérêt légal, avec un minimum de perception de 9,15 €.

5. – Relever le montant T.T.C de la facture en euros. 0,25 point

- 126,57 euros

5.1 - Indiquer le volume d'eau consommé par Laurent. 0,25 point

- 49 m<sup>3</sup>

Il décide de la payer par prélèvement automatique

5.2 – Compléter pour Laurent, l'autorisation de prélèvement automatique, à l'aide du document ci-dessous : 2 points

<p><b>CREDIT MUTUEL</b>                  45 rue Emile PINEL                  38 230 PONT-DE-CHERUY</p> <p>Identifiant national du compte bancaire – RIB</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">10000</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">08123</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">00011564321</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">33</td> </tr> </table> <p>TITULAIRE DU COMPTE <b>M. Laurent DUPONT</b>                  6 Boulevard des Collèges                  38 230 PONT-DE-CHERUY</p>	10000	08123	00011564321	33	<p><b>Relevé d'identité bancaire</b>                  Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">CREDIT MUTUEL PONT-DE-CHERUY</td> </tr> </table>	CREDIT MUTUEL PONT-DE-CHERUY
10000	08123	00011564321	33			
CREDIT MUTUEL PONT-DE-CHERUY						

**Autorisation de prélèvement automatique**

**Autorisation de prélèvement automatique**

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - D R CENTRE EST

Par banque, CCP  
 ou Caisse d'Épargne  
 Numéro National d'Émetteur

437614

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à débiter automatiquement à partir de ce dernier, si sa position le permet, le montant de mes factures émises par mon agence. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec mon agence.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER/CREDITER

ADRESSE DE VOTRE AGENCE

M. Laurent DUPONT  
6 boulevard des Collèges  
38 230 PONT-DE-CHERUY

31, RUE ANTOINE ROYBET 69740 GENAS - TEL: 0 810 000 777  
 - ACCUEIL TELEPHONIQUE : LUNDI AU VENDREDI : 7H30-19H30  
 SAMEDI : 9H-12H - FAX : 04 78 40 63 99  
 - ACCUEIL CLIENTELE : LUNDI AU VENDREDI : 9H00-12H ET  
 13H30-16H00 SERVICE URGENCE 7J/7 24H/24 AU 0 810 000 777

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER/CREDITER (Joindre un RIB, un RIP ou un RICE)

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

Codes		N° de compte	Clé R.L.B.
Établissement	Guichet		
11010100	101811213	010011151614131211	313

CREDIT MUTUEL  
45 rue Emile PINEL  
38 230 PONT-DE-CHERUY

DATE 14.11.02

SIGNATURE

DUPONT

5.3 – Indiquer le nom du document qu'il devra joindre à l'autorisation de prélèvement automatique. 0,5 point

Un R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire)

5.4 – Citer deux avantages du paiement par prélèvement automatique. 1 pt x 2 = 2 points

Cela évite d'utiliser un chèque ; on n'a plus besoin de se soucier de payer la facture si on part en vacances ; une fois l'autorisation de prélèvement automatique remplie et envoyée avec le RIB, on n'a plus de formalités à remplir pour régler la facture. ...